

PROJET DE PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du 7 juillet 2014

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce septième jour du mois de juillet deux mille quatorze à dix-neuf heures trente-cinq, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Lévis).

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, René Fortin, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Jean Dubé, directeur général, et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

CV-2014-06-13

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 juillet 2014, tel qu'il est modifié par le retrait des affaires prévues aux points 5.7, 9.3, 9.7, 9.8, 16.6, 17.6 et 22.2 intitulées

« Ressources humaines

Réorganisation de la Direction de l'urbanisme et des arrondissements

Réf. : RH-2014-102 »

« Environnement

Adoption du Plan d'action de développement durable de la Ville et mise en œuvre

Réf. : ENV-2014-033 »

« Environnement

Cession des contrats relatifs aux matières résiduelles obtenus par Véolia es matières résiduelles inc. à Services matrec inc.

Réf. : ENV-MR-2014-019 »

« Environnement

Attribution d'un contrat pour les services professionnels relatifs à l'échantillonnage et la caractérisation des émissions atmosphériques et suivi du bon fonctionnement du FTIR de l'incinérateur pour la période 2014 à 2016

Réf. : ENV-MR-2014-023 »

« Urbanisme et arrondissements

Adoption de nouveaux odonymes

Réf. : URBA-PSU-2014-014 »

« Développement

Acquisition du lot 2 433 308 du cadastre du Québec, financement afférent et abrogation de la résolution CV-2014-00-37 « Avis de renouvellement du contrat de cession emphytéotique concernant le stationnement situé sur la rue

Dorimène-Desjardins (secteur Lévis) »

Réf. : DEV-2014-109 »

« **Adoption de règlement(s)**

Adoption du Règlement RV-2014-13-51 modifiant le Règlement RV-2012-11-81 décrétant des travaux relatifs au prolongement des rues Thomas-Chapais et Ernest-Chouinard et l'acquisition des terrains requis pour l'exécution de ces travaux ainsi qu'un emprunt

Réf. : INF-GEN-2014-035-R-1 »

ainsi que par l'ajout des affaires suivantes :

« **Ressources humaines**

Affectation temporaire d'un contremaître au Service des travaux publics de l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest de la Direction des infrastructures et lettre d'entente à intervenir

Réf. : RH-2014-097 »

« **Ressources humaines**

Financement afférent à l'embauche de membres du personnel temporaire à la Direction générale adjointe – développement durable

Réf. : RH-2014-105-R-1 »

« **Ressources humaines**

Lettre d'entente à intervenir avec des membres du personnel et l'Association des cadres de la Ville de Lévis

Réf. : RH-2014-112 »

« **Direction générale**

Participation des membres du conseil de la Ville au colloque annuel de la fondation Rues principales

Réf. : DG-2014-112 »

« **Direction générale**

Acquisition d'une servitude d'aqueduc et d'égouts sur les lots 5 464 765 et autres du cadastre du Québec et engagement de la Ville (projet de développement commercial, secteur Saint-Romuald)

Réf. : BP-2014-001 »

« **Infrastructures**

Attribution du contrat pour la réalisation des travaux de revitalisation du secteur de la Traverse (quai Paquet et esplanade)

Réf. : INF-GEN-2014-075-R-2 »

« **Infrastructures**

Décret des travaux relatif au projet de bouclage de la conduite d'aqueduc sur le chemin du Fleuve (secteur Saint-Romuald)

Réf. : INF-GEN-2014-079 »

Adoptée à l'unanimité

Les élèves de l'école La Martinière présentent une maquette représentant leur vision d'une ville écologique « SaGESville », réalisé dans le cadre du projet de bourse du carbone Scol'ERE de la Coopérative forêt d'Arden.

CV-2014-06-14

Période de questions

Environ 75 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires. Une personne dépose une photo relativement à un immeuble sur la rue Botrel. Une autre personne dépose un document au sujet de la revitalisation du Vieux-Lauzon.

CV-2014-06-15

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juin 2014

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 16 juin 2014.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-16

Condoléances à la famille de l'ex-maire de la Ville monsieur Jean Garon

ATTENDU que monsieur Jean Garon a été maire de l'ex-Ville de Lévis de 1998 à 2001 ;

ATTENDU qu'il a aussi présidé aux destinées de la nouvelle Ville de Lévis de 2001 à 2005 ;

ATTENDU qu'il a été député de la circonscription de Lévis à l'Assemblée nationale du Québec de 1976 à 1998 ;

ATTENDU qu'il a occupé la fonction de ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de 1976 à 1985 et celle de ministre de l'Éducation de 1994 à 1996;

ATTENDU que la Ville désire rendre hommage à ce grand bâtisseur qui a toujours été très près de ses citoyens et citoyennes et préoccupé par les attentes de la population ;

ATTENDU sa contribution à faire de Lévis une ville dynamique et de haute qualité pour ses citoyens et citoyennes, ses entreprises et ses partenaires ;

En conséquence,

Il est proposé à l'unanimité
Appuyé à l'unanimité

D'offrir les plus sincères condoléances des membres du conseil de la Ville à la famille de monsieur Jean Garon, décédé le 1^{er} juillet 2014, et de souligner son apport exceptionnel au développement de la communauté lévisienne ainsi que les grandes réalisations de cet homme au cours de sa longue carrière de politicien qui ont contribué au développement de la grande Ville de Lévis et du Québec.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-17

Félicitations à monsieur Jean-Sébastien Lê Van

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé à l'unanimité

De féliciter monsieur Jean-Sébastien Lê Van pour avoir organisé la randonnée « En moto pour Alexis » qui aura lieu le 7 septembre 2014, pour la cause des enfants malades et plus précisément celle du petit Alexis qui a besoin d'une chambre hyperbare portative, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-18

Modification de la résolution CV-2014-05-64 « Attribution du contrat pour la fourniture d'équipements pour camion 10 roues »

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De modifier la résolution CV-2014-05-64 « Attribution du contrat pour la fourniture d'équipements pour camion 10 roues » par l'insertion après les mots « incluant les options 2et 3 » des mots « pour le Service des travaux publics de l'arrondissement de Desjardins » ainsi que par l'ajout de l'alinéa suivant :

« D'exercer l'option d'achat pour la fourniture d'équipement de déneigement pour camion 10 roues, incluant l'option 2 et 3, pour le Service des travaux publics de l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est. ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-19

Dépôt d'un avis de changement relatif à la déclaration des intérêts pécuniaires d'un membre du conseil de la Ville

L'assistante-greffière fait rapport au conseil de la Ville de l'avis de changement relatif à la déclaration des intérêts pécuniaires du membre du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet en déposant cet avis de changement.

CV-2014-06-20

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 9, 11, 16, 23 et 25 juin 2014

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 9, 11, 16, 23 et 25 juin 2014 est déposé.

CV-2014-06-21

Nomination d'une adjointe administrative à la Direction générale

Réf. : [RH-2014-095](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De nommer Julie Laroche, au poste cadre régulier à temps complet, d'adjointe administrative, classe 1, échelon 3, à la Direction générale, et aux conditions de travail prévues au recueil des conditions de travail des cadres de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-22

Création d'un poste d'adjoint administratif ou d'adjointe administrative à la Direction des infrastructures, nomination d'une adjointe administrative à cette direction et abolition d'un poste de secrétaire administrative à cette direction

Réf. : [RH-2014-096](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De créer un poste cadre régulier à temps complet d'adjoint administratif ou d'adjointe administrative, classe 2, à la Direction des infrastructures.

De nommer Johanne Poisson au poste cadre régulier à temps complet d'adjointe administrative, classe 2, échelon 3, de cette direction, et aux conditions de travail prévues au recueil des conditions de travail des cadres de la Ville.

D'abolir un poste col blanc régulier à temps complet de secrétaire administrative, classe 9-E, à cette direction.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-23

Abolition d'un poste de secrétaire à la Direction du service de police et création d'un poste d'agent ou d'agent d'administration à cette direction

Réf. : [RH-2014-099](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'autoriser les modifications de postes à la Direction du service de police comme suit :

- abolir un poste col blanc régulier à temps complet de secrétaire, classe 7, à cette direction;
- créer un poste col blanc régulier à temps complet d'agent ou agente d'administration, classe 9, à cette direction.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-24

Modifications de titres d'emplois et ajustements aux descriptions d'emploi relativement au Bureau de projets

Réf. : [RH-2014-100](#) et [RH-2014-111-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'autoriser la modification des titres d'emplois suivants et les ajustements aux descriptions d'emploi annexées à la fiche de prise de décision RH-2014-111-R-1 :

- directeur général adjoint – Développement durable et coordonnateur du Bureau de projets ou directrice générale adjointe – Développement durable et coordonnatrice du Bureau de projets;
- directeur de l'Environnement et coordonnateur adjoint du Bureau de projets ou directrice de l'Environnement et coordonnatrice adjointe du Bureau de projets.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-25

Lettre d'entente à intervenir avec un membre du personnel col blanc et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, SCFP, et modifications de postes d'emploi au Service des technologies de l'information de la Direction des finances et des services administratifs

Réf. : [RH-2014-093](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, SCFP, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision RH-2014-093, ainsi que d'autoriser les modifications de postes d'emploi suivants au Service des technologies de l'information de la Direction des finances et des services administratifs :

- d'abolir le poste col blanc régulier à temps complet de technicien ou

technicienne en arpentage, classe 12, à la Division de la géomatique de service de cette direction;

- de créer un poste professionnel régulier à temps complet d'arpenteur-géomètre ou d'arpenteuse-géomètre, classe 4, à la Division de la géomatique de ce service de cette direction.

Adoptée à l'unanimité

Le membre du conseil de la Ville Michel Patry divulgue la nature générale de son intérêt dans la question suivante qui sera prise en considération concernant une lettre d'entente à intervenir avec un membre du personnel policier et la Fraternité des policiers et il mentionne qu'il s'abstient de participer aux délibérations sur cette question et de voter.

CV-2014-06-26

Lettre d'entente à intervenir avec un membre du personnel policier et la Fraternité des policiers

Réf. : [RH-2014-098](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir avec un membre du personnel policier et la Fraternité des policiers, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision RH-2014-098.

Adoptée à la majorité

CV-2014-06-27

Transfert de postes de conseiller ou conseillère en évaluation à la Direction des infrastructures

Réf. : [RH-2014-106](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De transférer les deux postes professionnels de conseiller ou conseillère en évaluation, classe 6, ainsi que les titulaires respectifs de ces postes d'emploi, de la Direction du développement au Service des biens immobiliers de la Direction des infrastructures.

Adoptée à l'unanimité

Le membre du conseil de la Ville Michel Patry divulgue la nature générale de son intérêt dans la question suivante qui sera prise en considération concernant des nominations aux postes de capitaine à la surveillance du territoire et de capitaine à la planification opérationnelle à la Direction du service de police et il mentionne qu'il s'abstient de participer aux délibérations sur cette question et de voter.

CV-2014-06-28

Nominations aux postes de capitaine à la surveillance du territoire et de capitaine à la planification opérationnelle à la Direction du service de police

Réf. : [RH-2014-108](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De nommer Jacques Marquis au poste cadre policier régulier à temps complet de capitaine à la surveillance du territoire, classe 1, à la Direction du service de police.

De nommer Michel Bernier au poste cadre policier, régulier à temps complet de capitaine à la planification opérationnelle, classe 1, à cette direction.

Adoptée à la majorité

CV-2014-06-29

Nomination d'une secrétaire de la commission consultative « Femmes et Ville »

Réf. : [AGR-2014-013](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

De nommer Marlyne Turgeon à titre de secrétaire de la commission consultative « Femmes et Ville » en remplacement de Suzanne Rochefort.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-30

Appui au Groupe de réflexion et d'action en lutte à la pauvreté de Lévis - Programme Solidarité et inclusion sociale Chaudière-Appalaches de Lévis concernant le projet-pilote d'un marché populaire mobile

Réf. : [DG-2014-098](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'appuyer le projet-pilote d'un marché populaire mobile, tel qu'il est présenté par le Groupe de réflexion et d'action en lutte à la pauvreté de Lévis, dans le cadre du Programme Solidarité et inclusion sociale Chaudière-Appalaches de Lévis administré par la Conférence régionale des élus-Chaudière-Appalaches.

De décréter que les activités reliées à ce projet-pilot doivent se faire en conformité des règlements municipaux, notamment les règlements d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-31

Adhésion à la Coalition gaz naturel Bellechasse

Réf. : [DG-2014-100](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'adhérer à la Coalition gaz naturel Bellechasse afin de convaincre le gouvernement du Canada d'investir la totalité des sommes nécessaires dans le prolongement du réseau gazier québécois, dans le but de desservir la région de Bellechasse, jusqu'à la Municipalité de Saint-Damien, mais également le secteur industriel Enviroparc l'Auberivière et la totalité du boulevard du Président-Kennedy (secteur Lévis) au sud de l'autoroute Jean-Lesage incluant le Parc industriel Pintendre et le secteur Pintendre.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-32

Offre de la communauté métropolitaine de Québec relative à l'élaboration d'un plan directeur de paysage d'intérêt métropolitain

Réf. : [ENV-2014-029](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse

Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'accepter l'offre de la Communauté métropolitaine de Québec et de réaliser un plan directeur de paysage d'intérêt métropolitain visant le territoire de la ville identifié en annexe 1 à la fiche de prise de décision ENV-2014-029, et ce, selon le déroulement proposé par cette communauté et joint en annexe 2 à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-33

Attribution du contrat pour la fourniture d'analyses environnementales d'échantillons de sols et d'eau pour divers projets municipaux

Réf. : [ENV-2014-030](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'attribuer le contrat pour la fourniture d'analyses environnementales d'échantillons de sols et d'eau pour divers projets municipaux (appel d'offres 2014-50-42) à Exova Canada inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 201 229,50 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-34

Engagement pour la compensation de milieux humides dans le projet de prolongement de la rue Thomas-Chapais (secteur Lévis)

Réf. : [ENV-2014-035](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De s'engager auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à réaliser un projet de compensation environnementale dans le futur plan de gestion des milieux naturels de l'arrondissement de Desjardins, en conservant à l'état naturel une superficie de milieu naturel équivalente au 3,65 hectares détruits, dans un délai de deux ans suivant l'émission du certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, pour le projet de prolongement de la rue Thomas-Chapais (secteur Lévis).

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-35

Engagement à émettre des avis de contamination sur les lots 2 434 491 et autres du cadastre du Québec (secteur Lévis, secteur de la Traverse)

Réf. : [ENV-2014-036](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De s'engager auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à inscrire des avis de contamination sur les lots 2 434 491, 2 434 492, 5 368 210 et 5 368 211 du cadastre du Québec.

D'autoriser le coordonnateur à la Division de la mise en valeur des écosystèmes de la Direction de l'environnement, à signer les avis de contamination concernant les lots 2 434 491, 2 434 492, 5 368 210 et 5 368 211 du cadastre du Québec et d'assumer les frais relatifs à l'inscription de ces avis au registre foncier.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-36

Adoption du Plan d'action de développement durable de la Ville et mise en œuvre

Réf. : [ENV-2014-037](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'adopter le Plan d'action de développement durable, tel qu'il est annexé à la

fiche de prise de décision ENV-2014-037.

De mandater la commission consultative de l'environnement à assurer le suivi de la mise en œuvre de ce plan, assistée de la Direction de l'environnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-37

Engagement auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour la réalisation des travaux de prolongement des rues Thomas-Chapais et Ernest-Chouinard (secteur Lévis) et modification de la résolution CV-2012-03-43 « Engagement de la Ville à l'égard des travaux d'infrastructures, de voirie et d'éclairage dans le cadre du prolongement des rues Thomas-Chapais et Germaine-Guèvremont (secteur Lévis) »

Réf. : [INF-GEN-2014-084](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Michel Patry

De s'engager auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à entretenir les ouvrages de gestion des eaux pluviales du projet du prolongement des rues Thomas-Chapais et Ernest-Chouinard (secteur Lévis) et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien de ces équipements et ouvrages de gestion des eaux pluviales.

De modifier la résolution CV-2012-03-43 « Engagement de la Ville à l'égard des travaux d'infrastructures, de voirie et d'éclairage dans le cadre du prolongement des rues Thomas-Chapais et Germaine-Guèvremont (secteur Lévis) » par l'ajout des mots « que l'attestation d'un ingénieur quant à la conformité des travaux d'installation devra être transmise à ce ministère au plus tard 60 jours après la fin des travaux. ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-38

Détermination et installation de panneaux d'arrêt

Réf. : [INF-GEN-2014-086](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De déterminer des zones d'arrêt et décréter l'installation des panneaux d'arrêt aux endroits suivants :

306° sur la rue de l'Église, à l'intersection de la rue Saint-Irénée, en direction est et ouest, dans le secteur Saint-Jean-Chrysostome;

307° sur la rue Beaulieu, à l'intersection de la route de la Rive, en direction est, dans le secteur Saint-Jean-Chrysostome;

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-39

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie spécialisée dans le contrôle qualitatif des matériaux et en environnement pour la réalisation de divers travaux de génie civil

Réf. : [INF-GEN-2014-069](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie spécialisée dans le contrôle qualitatif des matériaux et en environnement pour la réalisation de divers travaux de génie civil (appel d'offres 2014-55-43) à LVM inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 438 995 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-40

Décret des travaux de réfection d'escaliers et de belvédères

Réf. : [INF-GEN-2014-080](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De décréter les travaux de réfection d'escaliers et de belvédères, tels qu'ils sont décrits à la fiche de prise de décision INF-GEN-2014-080.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-41

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels pour la préparation du plan directeur du réseau d'aqueduc

Réf. : [INF-GEN-2014-081](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller René Fortin
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels pour la préparation du plan directeur de réseau d'aqueduc (appel d'offres 2014-55-47) à Aqua data inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 147 105 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa

soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-42

Modification des infrastructures d'égout sanitaire de l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest

Réf. : [INF-GEN-2014-083](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'autoriser le Service du génie de la Direction des infrastructures à poursuivre le projet établi par le scénario proposé à la fiche de prise de décision INF-GEN-2014-083, concernant le secteur Saint-Étienne-de-Lauzon, de même que son échéancier, relativement à la modification des infrastructures d'égout sanitaire de l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-43

Rapport d'activités 2013 et reddition de comptes sur l'an 3 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie

Réf. : [INC-2014-016](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le rapport d'activités 2013 et le rapport de reddition de comptes sur l'an 3 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, tels qu'ils sont annexés à la fiche de prise de décision INC-2014-016.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-44

Entente à intervenir avec Olympiques spéciaux Québec et Lévis jeux provinciaux Hiver 2015 – Olympiques spéciaux Québec concernant l'organisation et la présentation des Jeux olympiques spéciaux provinciaux d'hiver 2015

Réf. : [DVC-SPO-2014-018](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De conclure l'entente à intervenir avec Olympiques spéciaux Québec et Lévis Jeux provinciaux hiver 2015 – Olympiques spéciaux Québec concernant l'organisation et la présentation des Jeux olympiques spéciaux provinciaux d'hiver 2015 à Lévis, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2014-018 et d'autoriser le maire et la greffière à signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-45

Autorisation pour la tenue de l'activité Renaissance du camp militaire de Lauzon au parc de la Paix et fermeture temporaire de rues

Réf. : [DVC-ART-2014-020](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'autoriser la Fondation du mémorial des militaires à :

- utiliser le parc de la Paix les 18 et 19 juillet 2014 pour l'installation et la tenue de l'activité Renaissance du camp militaire de Lauzon, incluant le camp de nuit et de jour;
- faire des feux à ciel ouvert dans le parc de la Paix, selon les règles en vigueur de la Direction du service de la sécurité incendie;
- fermer temporairement la rue du Mémorial (secteur Lévis), le 19 juillet 2014, sous réserve du plan de circulation à être établi par la Direction du service de police;
- utiliser des reproductions d'armes à feu historiques pour du tir à blanc;
- faire un défilé de voitures militaires sur la rue Champagnat (secteur Lévis) en avant-midi.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-46

Aide financière à la Fondation du mémorial des militaires

Réf. : [DVC-ART-2014-021](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse

Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'accorder une aide financière de 5 836 \$ à la Fondation du mémorial des militaires, selon les modalités de versement prévues à l'annexe 1 de la fiche de prise de décision DVC-ART-2014-021, afin de lui permettre de maintenir ses activités auprès de la population lévisienne, et ce, conditionnellement à ce que la chef du Service des arts et de la culture de la Direction de la vie communautaire soit mandatée pour assurer la surveillance des états financiers de cet organisme et ait accès à tous les documents de cet organisme, en tout temps.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-47

Modification à l'entente de contribution intervenue avec Anciens combattants Canada pour la restauration du Monument du souvenir aux

anciens combattants de Lévis

Réf. : [DVC-ART-2014-023](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'autoriser le maire et la greffière à signer la modification de l'entente de contribution intervenue avec Anciens combattants Canada pour la restauration du Monument du souvenir, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DVC-ART-2014-023.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-48

Financement de la dépense relative à la réalisation de travaux au parc de l'Anse-Tibbits et pour l'achat des équipements nécessaires à l'aménagement de jeux d'eau

Réf. : [DVC-EQR-2014-012](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

Pour financer la dépense relative à la réalisation de l'étude de caractérisation, de l'analyse de capacité structurale des sols ainsi que l'achat d'équipements pour les jeux d'eau du parc de l'Anse-Tibbits, d'affecter un montant de 154 000 \$, à même le fonds de parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-49

Contrat de location à intervenir avec le Centre socio-culturel et sportif St-Étienne inc. concernant la location d'heures de glace, de salles et de casiers et financement afférent

Réf. : [DVC-SPO-2014-012](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

De conclure le contrat à intervenir avec le Centre socio-culturel et sportif St-Étienne inc. concernant la location d'heures de glace, de salles et de casiers, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2014-012 et d'autoriser le maire et la greffière à signer ce contrat.

De prévoir en conséquence une somme additionnelle de 197 149,74 \$ au budget de fonctionnement 2015 de la Ville pour cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-50

Autorisation à le Club cycliste de Lévis pour la tenue du Critérium du parc de la Paix et fermeture temporaire de rues

Réf. : [DVC-SPO-2014-013](#)

Il est proposé par le conseiller René Fortin

Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'autoriser le Club cycliste de Lévis à utiliser les différentes rues selon les compétitions et les paramètres indiqués à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2014-013, pour la tenue du Critérium du parc de la Paix, le 2 août 2014.

De fermer temporairement les rues selon les horaires des compétitions cyclistes prévues, telles qu'elles sont indiquées à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-51

Financement de la dépense relative au programme intervention dans les parcs 2014 pour le volet afférent aux salaires des membres du personnel temporaire au Service des travaux publics de la Direction des infrastructures

Réf. : [DVC-SPO-2014-017](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'autoriser le financement de la dépense relative au programme d'interventions dans les parcs 2014 pour le volet afférent aux salaires des membres du personnel temporaire au Service des travaux publics de la Direction des infrastructures, telle qu'elle est décrite à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2014-017, au montant maximal de 75 000 \$, à même le fonds de parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-52

Financement de la dépense relative aux travaux d'aménagement du parc des Grandes-Pointes et décret de travaux

Réf. : [DVC-SPO-2014-024](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

Pour financer la dépense relative aux travaux d'aménagement du parc des Grandes-Pointes tels qu'ils sont décrits à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2014-024, d'affecter un montant de 146 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de 10 ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2015 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-53

Demande de crédits additionnels et récupération d'une contribution financière de partenaires en lien avec des travaux du programme interventions dans les parcs 2014

Réf. : [DVC-SPO-2014-025](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'accorder des crédits additionnels équivalent au montant de 20 000 \$, soit les sommes reçues par les différents partenaires, au poste 1-03-201-52-010 affectation aux activités d'investissement provenant des revenus de fonctionnement, crédits additionnels, pour les travaux d'aménagement parcs et des aires de jeux, des parcs des Pompiers et Thomas-Chapais.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-54

Dépôt du rapport sur les indicateurs de gestion 2013

Réf. : [FSA-2014-019](#)

Le rapport sur les indicateurs de gestion 2013, est déposé à titre d'information.

CV-2014-06-55

Remboursements partiels des prestations de cessation de participation du Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis (31 986) et du Régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21 190)

Réf. : [FSA-TRE-2014-021](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Clément Genest

Considérant le projet de loi n°3 déposé par le gouvernement provincial le 12 juin 2014 intitulé *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*, lors d'une cessation de participation aux régimes de retraite ou d'une cession de droits entre conjoints, d'autoriser la suspension temporaire du paiement des cotisations pour déficit de transfert aux caisses de retraite prévu à la résolution CV-2014-05-74 jusqu'à l'adoption de l'entente à intervenir entre les parties tel que prévu au projet de loi n°3.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-56

Abandon du processus d'adoption du Règlement RV-2012-11-92 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé (ajout de l'aire 27, secteur Pintendre)

Réf. : [URBA-2014-112](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'abandonner le processus d'adoption du Règlement RV-2012-11-92 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé, adopté par la résolution CV-2013-07-11.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-57

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une partie du lot 3 296 292 du cadastre du Québec (chemin Industriel, secteur Saint-Nicolas)

Réf. : [URBA-2014-116](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant l'utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une partie du lot 3 296 292 du cadastre du Québec, pour une superficie de 7 191 mètres carrés, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

D'indiquer à cette commission qu'il s'agit de l'espace disponible le plus approprié compte tenu de la finalité de cette demande.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-58

Avis sur le Plan de protection et de mise en valeur de l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches

Réf. : [URBA-2014-080](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'informer l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches que le Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées des Appalaches (*Document de connaissance* et *Document de stratégie* transmis le 11 décembre 2013) respecte les objectifs du Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-59

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation et l'utilisation à des fins autres que l'agriculture sur une partie du lot 2 360 371 du cadastre du Québec (chemin Plaisance Est, secteur Pintendre)

Réf. : [URBA-2014-085](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De donner un avis défavorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation de deux parcelles de terrain, le morcellement demandé étant préjudiciable à l'homogénéité de ce milieu agricole, d'une superficie d'environ 969 mètres carrés situées sur une partie du lot 2 360 371 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-60

Attribution du contrat pour la fourniture et l'installation de plaques odonymiques

Réf. : [URBA-PSU-2014-013](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'attribuer le contrat la fourniture et l'installation de plaques odonymiques (appel d'offres 2014-50-52) à Signalisation Lévis inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 185 007,50 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-61

Modification de la résolution CV-2014-01-45 « Établissement d'une servitude de non-construction et de non-aménagement sur une partie du lot 5 088 850 du cadastre du Québec et intervention de la Ville à un acte de vente de à intervenir entre Les placements D.T. inc. et Le groupe Maurice inc. (projet Carrefour Saint-Romuald) »

Réf. : [DEV-2014-100](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De modifier la résolution CV-2014-01-45 « Établissement d’une servitude de non-construction et de non-aménagement sur une partie du lot 5 088 850 du cadastre du Québec et intervention de la Ville à un acte de vente de à intervenir entre Les placements D.T. inc. et Le groupe Maurice inc. (projet Carrefour Saint-Romuald) » :

- par la suppression, dans le titre, des mots « Établissement d’une servitude de non-construction et de non-aménagement sur une partie du lot 5 088 850 du cadastre du Québec et »;
- par la suppression du premier alinéa.

Adoptée à l’unanimité

CV-2014-06-62

Fermeture temporaire de rues et tirs à blanc lors du Concert au crépuscule

Réf. : [DEV-2014-119](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D’autoriser, dans le cadre du Concert au crépuscule qui se tiendra le 19 juillet 2014 ou en cas de plus le 20 juillet 2014, de 13 h à 23 h, au Lieu historique national des Forts-de-Lévis, les modifications à la circulation, telles qu’elles sont décrites à la fiche de prise de décision DEV-2014-119.

De prendre acte des tirs à blanc à être effectués dans le cadre de cet événement.

Adoptée à l’unanimité

CV-2014-06-63

Fermeture de rues et soutien logistique pour le Défi des dames de cœur

Réf. : [DEV-2014-120](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Clément Genest

De fermer temporairement les rues, telles qu’elles sont identifiées sur le parcours annexé à la fiche de prise de décision DEV-2014-120, le 13 juillet 2014 entre 7 h 30 et 11 h 30, la rue William-Tremblay à partir de 8 h le 12 juillet jusqu’à 15 h le 13 juillet, pour la tenue de l’événement le Défi des dames de cœur et de prêter les équipements demandés à l’organisme Marathon des deux rives Lévis/Québec, selon les disponibilités financières et matérielles, tels qu’ils sont indiqués à cette fiche de prise de décision, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l’unanimité

CV-2014-06-64

Modification à la circulation pour la Fête du Canada le 1er juillet 2014

Réf. : [DEV-2014-127](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'entériner et d'autoriser les modifications à la circulation pour la tenue de la Fête du Canada au Lieu historique nationale du Canada des Forts-de-Lévis, le 1^{er} juillet 2014, telles qu'elles sont identifiées à la fiche de prise de décision DEV-2014-127.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-65

Demande de permission d'occupation du ministère des Transports du Québec concernant une partie du lot 3 021 807 du cadastre du Québec (rue Jolliet, secteur Lévis) et cessation d'empiètement

Réf. : [DEV-2014-089](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Clément Genest

De refuser que le ministère des Transports du Québec émette une permission d'occupation sur une partie du lot 3 021 807 du cadastre du Québec au propriétaire du lot 3 018 709 de ce cadastre et de demander à ce ministère de faire cesser l'empiètement sur le lot 3 021 807 de ce cadastre.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-66

Modification de la résolution CV-2013-07-71 « Cession du lot 2 222 619 du cadastre du Québec à la Coopérative de solidarité en habitation Les nouveaux espaces (rues Châteaubriand et Fontenelle, secteur Lévis) et confirmation relative à l'utilisation de ce lot »

Réf. : [DEV-2014-130](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De modifier la résolution CV-2013-07-71 « Cession du lot 2 222 619 du cadastre du Québec à la Coopérative de solidarité en habitation Les nouveaux espaces (rues Châteaubriand et Fontenelle, secteur Lévis) et confirmation relative à l'utilisation de ce lot » par le remplacement :

- dans le titre, des mots et des chiffres « du lot 2 222 619 » par les mots et les chiffres « des lots 5 476 988, 5 476 989 et 5 476 990 »;
- dans l'alinéa, des mots et des chiffres « le lot 2 222 619 » par les mots et les chiffres « les lots 5 476 988, 5 476 989 et 5 476 990 ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-67

Nomination d'administrateurs à la Société de développement économique de Lévis (CLD)

Réf. : [DEV-2014-134](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

De nommer aux postes suivants les personnes désignées comme administrateurs votants au conseil d'administration de la Société de développement économique de Lévis (CLD) :

Noms	Qualités d'administrateur	Durée mandat
MILIEU DES AFFAIRES		
Monsieur Jacques Alain	Président et directeur général, Teknion Concept Lévis	2014-2015-2016
ÉCONOMIE SOCIALE ET COOPÉRATION		
Monsieur Pascal Brulotte	Directeur général, Patro de Lévis	2013-2014-2015

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-68

Modification de la résolution CV-2013-07-58 « Vente du lot 2 660 365 et d'une partie du lot 4 053 784 du cadastre du Québec (rue des Aulnaies, secteur Lévis), affectation à l'utilité publique et du produit net de la vente »

Réf. : [DEV-2014-135](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De modifier la résolution CV-2013-07-58 « Vente du lot 2 660 365 et d'une partie du lot 4 053 784 du cadastre du Québec (rue des Aulnaies, secteur Lévis), affectation à l'utilité publique et du produit net de la vente » :

- par la suppression, dans le titre, des mots « d'une partie »;
- par le remplacement, dans le premier alinéa, des mots et des chiffres « le lot 2 660 365 ainsi qu'une partie du lot 4 053 784 » par les mots et les chiffres « les lots 2 660 365 et 4 053 784 »;
- par le remplacement, dans le deuxième alinéa, des mots « des lots 2 660 365 et 4 053 784 » par les mots « du lot 2 660 365 et du lot 4 053 784 ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-69

Modification de la résolution CV-2013-09-78 « Vente du lot 3 966 812 du

cadastre du Québec (rue des Aulnaies, secteur Lévis »

Réf. : [DEV-2014-137](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry

Appuyé par le conseiller Serge Côté

De modifier la résolution CV-2013-09-78 « Vente du lot 3 966 812 du cadastre du Québec (rue des Aulnaies, secteur Lévis » par l'ajout de l'alinéa suivant :

« De confirmer que le lot 3 966 812 du cadastre du Québec n'est plus affecté à l'utilité publique. ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-70

Bail à intervenir avec le Syndicat de copropriété Les Rives du St-Laurent III pour la location du lot 4 703 686 du cadastre du Québec à des fins de stationnement (rue Saint Laurent, secteur Lévis)

Réf. : [DEV-2014-062-R-2](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De conclure le bail à intervenir avec le Syndicat de copropriété Les Rives du St-Laurent III pour la location du lot 4 703 686 du cadastre du Québec à des fins de stationnement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2014-062-R-2, et d'autoriser le maire et la greffière à signer ce bail.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-71

Bail à intervenir avec 9296-0194 Québec inc. concernant la location de patinoires et financement afférent

Réf. : [DEV-2014-041-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

De conclure le bail à intervenir avec 9296-0194 Québec inc. concernant la location de patinoires, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2014-041-R-1, et d'autoriser le maire et la greffière à signer ce bail;

De prévoir les dépenses relatives aux locations annuelles pour les années 2015 et suivantes aux budgets de fonctionnement de la Direction de la vie communautaire pour chacune de ces années.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-72

Vente d'une partie du lot 5 324 104 du cadastre du Québec (terrain

vacant sur la 3e Rue, secteur Saint-Romuald), affectation du fruit de la vente et abrogation de la résolution CV-2013-06-83 « Acte de cession d'emphytéose à intervenir avec la Corporation des deux glaces de Lévis (secteur Saint-Romuald) »

Réf. : [DEV-2014-052](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accepter l'offre d'achat de 9296-0194 Québec inc., d'une partie du lot 5 324 104 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2014-052, afin de permettre la construction d'un édifice pour fins récréatives et sportives, d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de vente notarié à intervenir entre les parties, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acheteur et d'affecter le produit net de la vente de ce terrain à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

D'exempter 9296-0194 Québec inc. de l'obligation de fournir et de maintenir des cases de stationnement hors rue pour le projet de construction sur une partie du lot 5 324 104 du cadastre du Québec moyennant le paiement de 532 500 \$ en vertu de l'article 92 du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et d'affecter cette somme à la réfection et à l'agrandissement du stationnement implanté dans le secteur.

D'abroger la résolution CV-2013-06-83 « Acte de cession d'emphytéose à intervenir avec la Corporation des deux glaces de Lévis (secteur Saint-Romuald) ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-73

Renonciation partielle du bénéfice d'une servitude sur une partie du lot 2 693 996 du cadastre du Québec (rue du Parc-Industriel, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

Réf. : [DEV-2014-098](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De renoncer partiellement au bénéfice de la servitude d'aqueduc, d'égout et de non-construction créée par les actes notariés publiés au bureau de la publicité des droits de Lévis sous les numéros 266 763 et 304 516, affectant le lot 2 693 996 du cadastre du Québec, sur une superficie approximative de 2,5 mètres carrés, telle qu'elle est montrée par un liséré jaune sur le certificat de localisation annexé à la fiche de prise de décision DEV-2014-098, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par le propriétaire du lot 2 693 996 de ce cadastre et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-74

Prolongation des heures d'ouverture pour la tenue de spectacle par Festivent inc. et fermeture temporaire de rues

Réf. : [DEV-2014-121](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'autoriser la tenue de spectacles par Festivent inc. jusqu'à minuit du 30 juillet au 3 août 2014, au parc Champigny (secteur Saint-Jean-Chrysostome).

D'autoriser les modifications à la circulation du 30 juillet au 4 août 2014, telles qu'elles sont décrites à la fiche de prise de décision DEV-2014-121.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-75

Fermeture temporaire de rues lors du Festival jazz etcetera Lévis

Réf. : [DEV-2014-122](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse

Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De fermer temporairement certaines rues du secteur Lévis, tel qu'il est indiqué à la fiche de prise de décision DEV-2014-122, du 5 au 11 août 2014, pour la tenue du Festival Jazz etcetera Lévis et d'autoriser les spectacles musicaux jusqu'à minuit les soirs de ce festival durant cette période.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-76

Avenant à l'entente triennale de visibilité intervenue avec Festivent inc.

Réf. : [DEV-2014-123](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De conclure l'avenant à l'entente triennale de visibilité intervenue avec Festivent inc., tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2014-123, et d'autoriser le maire et la greffière à signer cet avenant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-77

Entente à intervenir avec l'Institut de développement urbain du Québec concernant le versement d'une aide financière dans le cadre du projet Québec 2050

Réf. : [DEV-2014-138](#)

Il est proposé par le conseiller René Fortin
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De conclure l'entente concernant le versement d'une aide financière de 10 000 \$ à l'Institut de développement urbain du Québec dans le cadre du projet *Québec 2050*, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2014-138 et d'autoriser le maire et la greffière à signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-78

Abrogation des résolutions CV-2013-05-38 « Protocole d'entente à intervenir avec le Collège de Lévis, la Caisse Desjardins de Lévis et 9123-1878 Québec inc. relatif à l'établissement et à l'exploitation d'un complexe comprenant deux glaces dans le secteur Saint-Romuald et financement afférent » et CV-2013-06-80 « Nomination de représentants au conseil d'administration de la Corporation des deux glaces de Lévis et modification de la résolution CV-2013-05-38 « Protocole d'entente à intervenir avec le Collège de Lévis, la Caisse Desjardins de Lévis et 9123-1878 Québec inc. relatif à l'établissement et à l'exploitation d'un complexe comprenant deux glaces dans le secteur Saint-Romuald et financement afférent » »

Réf. : [DEV-2014-140](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'abroger la résolution CV-2013-05-38 « Protocole d'entente à intervenir avec le Collège de Lévis, la Caisse Desjardins de Lévis et 9123-1878 Québec inc. relatif à l'établissement et à l'exploitation d'un complexe comprenant deux glaces dans le secteur Saint-Romuald et financement afférent ».

D'abroger la résolution CV-2013-06-80 « Nomination de représentants au conseil d'administration de la Corporation des deux glaces de Lévis et modification de la résolution CV-2013-05-38 « Protocole d'entente à intervenir avec le Collège de Lévis, la Caisse Desjardins de Lévis et 9123-1878 Québec inc. relatif à l'établissement et à l'exploitation d'un complexe comprenant deux glaces dans le secteur Saint-Romuald et financement afférent » ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-79

Financement afférent à l'entente triennale de visibilité à intervenir avec Hit the floor

Réf. : [DEV-2014-141](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'autoriser le financement de cette entente triennale à intervenir avec cet organisme au montant maximal de 30 000 \$ par année pour 2014, 2015, 2016,

taxes incluses si applicables, à même le budget de fonctionnement de la Direction du développement pour 2014 et d'autoriser que ces sommes soient incluses au budget de cette direction pour 2015 et 2016.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-80

Avenant à l'entente de gestion à intervenir avec le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation concernant le financement des activités de la Société de développement économique de Lévis (CLD) et le rôle et les responsabilités de la Ville en matière de développement local

Réf. : [DEV-2014-144](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De conclure l'avenant à l'entente de gestion à intervenir avec le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation concernant le financement des activités de la Société de développement économique de Lévis (CLD) et le rôle et les responsabilités de la Ville en matière de développement local, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2014-144, et d'autoriser le maire et la greffière à signer cet avenant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-81

Acquisition par la Ville du lot 1 963 272 du cadastre du Québec (chemin Olivier, secteur Saint-Nicolas) et abrogation de la résolution CV-2013-07-69 « Acquisition du lot 1 963 267 du cadastre du Québec (secteur Saint-Nicolas) et financement afférent »

Réf. : [DEV-2014-099-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'accepter la promesse de vente de Fabien Tremblay du lot 1 963 272 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2014-099-R-1, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

D'abroger la résolution CV-2013-07-69 « Acquisition du lot 1 963 267 du cadastre du Québec (secteur Saint-Nicolas) et financement afférent ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-82

Avis de motion du Règlement RV-2014-13-52 modifiant le Règlement RV-2014-13-15 sur la tarification pour les services et les activités offerts par la Direction de la vie communautaire

Réf. : [DVC-2014-011](#)

Le membre du conseil de la Ville Michel Patry donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-52 modifiant le Règlement RV-2014-13-15 sur la tarification pour les services et les activités offerts par la Direction de la vie communautaire.

Ce règlement a pour objet l'augmentation des tarifs applicables pour la location des arénas, l'accès libre aux activités du Centre de plein air et la location de terrains de tennis.

CV-2014-06-83

Avis de motion du Règlement RV-2014-13-53 modifiant le Règlement RV-2011-11-27 sur la construction (abrogation de l'article 36 sur les avertisseurs de fumée)

Réf. : [URBA-2014-118](#)

Le membre du conseil de la Ville Janet Jones donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-53 modifiant le Règlement RV-2011-11-27 sur la construction.

Ce règlement a pour objet d'abroger l'article 36 sur les avertisseurs de fumée.

CV-2014-06-84

Avis de motion du Règlement RV-2014-13-54 modifiant le Règlement numéro 100-86 concernant la circulation, le stationnement des véhicules et la sécurité publique dans les limites de la Ville de Saint-Romuald

Réf. : [INF-GEN-2014-086](#)

Le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-54 modifiant le Règlement numéro 100-86 concernant la circulation, le stationnement des véhicules et la sécurité publique dans les limites de la Ville de Saint-Romuald.

Ce règlement a pour objet de diminuer la longueur de la zone de 30 km/h sur le chemin du Sault (secteur Saint-Romuald).

CV-2014-06-85

Avis de motion du Règlement RV-2014-13-55 modifiant le Règlement RV-2012-11-81 décrétant des travaux relatifs au prolongement des rues Thomas-Chapais et Ernest-Chouinard et l'acquisition des terrains requis pour l'exécution de ces travaux, ainsi qu'un emprunt

Réf. : [INF-GEN-2014-092-R-1](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-55 modifiant le Règlement RV-2012-11-81 décrétant des travaux relatifs au prolongement des rues Thomas-Chapais et Ernest-Chouinard et l'acquisition des terrains requis pour l'exécution de ces travaux, ainsi qu'un emprunt.

Ce règlement a pour objet de décréter de nouveaux travaux et l'acquisition de servitudes pour réaliser le projet et de prévoir le financement pour

l'acquisition de terrains constitués de milieux naturels ou de servitudes de conservation de milieux naturels pour compenser la destruction de milieux humides, d'augmenter le montant de la dépense et de l'emprunt et de modifier les taxes spéciales de secteur.

CV-2014-06-86

Adoption du Projet de règlement RV-2014-13-53 modifiant le Règlement RV-2011-11-27 sur la construction (abrogation de l'article 36 sur les avertisseurs de fumée)

Réf. : [URBA-2014-118](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'adopter le Projet de règlement RV-2014-13-53 modifiant le Règlement RV-2011-11-27 sur la construction, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2014-118.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-87

Adoption du Second projet de règlement RV-2014-13-43 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (habitations unifamiliales isolées, zone H0956, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

Réf. : [URBA-2014-117](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'adopter le Second projet de règlement RV-2014-13-43 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, sans changement par rapport au projet de règlement adopté par la résolution CV-2014-04-22.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-88

Adoption du Règlement RV-2014-13-50 sur la tarification pour les services rendus par la Direction du service de police

Réf. : [POL-2014-003](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2014-13-50 sur la tarification pour les services rendus par la Direction du service de police a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de prévoir la tarification applicable pour la vérification des antécédents judiciaires, la prise d'empreintes digitales et la validation des numéros de série de véhicules automobiles ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2014-13-50 sur la tarification pour les services rendus par la Direction du service de police.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-89

Adoption du Règlement RV-2014-13-28 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H1231 pour inclure le lot 2 156 902 du cadastre du Québec, secteur Saint-Romuald)

Réf. : [AGR-2014-012](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2014-13-28 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'agrandir la zone H1231 à même une partie de la zone H1238 pour y inclure le lot 2 156 902 du cadastre du Québec ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Règlement RV-2014-13-28 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2014-02-37.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-90

Adoption du Règlement RV-2014-13-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone C0474 pour inclure le lot 2 285 106 du cadastre du Québec, secteur Saint-Rédempteur)

Réf. : [AGR-2014-014-R-1](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2014-13-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'agrandir la zone C0474 à même une partie de la zone H0600 ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'adopter le Règlement RV-2014-13-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2014-04-89.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-91

Adoption du Règlement RV-2014-13-31 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement du terrain de golf La tempête)

Réf. : [URBA-2014-109](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2014-13-31 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement, qui est nécessaire pour tenir compte de la modification du schéma d'aménagement et de développement révisé apportée par le Règlement RV-2012-11-96, a pour objet de créer la zone L1961 à même une partie de la zone A1805, d'autoriser la classe d'usages L300 dans cette zone, de prévoir les normes d'implantation et celles relatives aux terrains et au bâtiment principal et d'adopter des dispositions visant à limiter les interventions humaines dans cette zone qui est comprise dans le bassin versant de la prise d'eau de la Ville installée dans la rivière Chaudière ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Règlement RV-2014-13-31 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, sans changement par rapport au projet de règlement adopté par la résolution CV-2014-03-07.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-92

Adoption du Règlement RV-2014-13-32 modifiant le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (agrandissement du terrain de golf La tempête)

Réf. : [URBA-2014-109](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2014-13-32 modifiant le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration

architecturale a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement, qui est nécessaire pour tenir compte de la modification du schéma d'aménagement et de développement révisé apportée par le Règlement RV-2012-11-96, a pour objet d'assujettir, dans la nouvelle zone L1961, la délivrance de permis de construction ou de certificats d'autorisation pour certains travaux, à l'approbation de plans relatifs à l'aménagement des terrains et aux travaux qui y sont reliés;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter le Règlement RV-2014-13-32 modifiant le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, sans changement par rapport au projet de règlement adopté par la résolution CV-2014-03-08.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-93

Adoption du Règlement RV-2014-13-33 modifiant le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats (agrandissement du terrain de golf La tempête)

Réf. : [URBA-2014-109](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2014-13-33 modifiant le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement, qui est nécessaire pour tenir compte de la modification du schéma d'aménagement et de développement révisé apportée par le Règlement RV-2012-11-96, a pour objet de modifier les conditions de délivrance d'un permis de construction dans la nouvelle zone L1961.

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2014-13-33 modifiant le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats, sans changement par rapport au projet de règlement adopté par la résolution CV-2014-03-09.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-94

Affectation temporaire d'un contremaître au Service des travaux publics de l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest de la Direction des infrastructures et lettre d'entente à intervenir avec un membre du personnel et le Syndicat des employés municipaux de Lévis, section locale 2334

Réf. : [RH-2014-097](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'affecter temporairement Ghislain Labrecque au poste de contremaître au Service des travaux publics de l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest de la Direction des infrastructures, pour la période du 8 juillet 2014 et se terminant au plus tard le 15 novembre 2014 et d'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir à cet effet avec un membre du personnel et le Syndicat des employés municipaux de Lévis, section locale 2334, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision RH-2014-097.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-95

Financement afférent à l'embauche de membres du personnel temporaire à la Direction générale adjointe – développement durable

Réf. : [RH-2014-105-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

Pour financer les dépenses relatives à l'embauche de membres du personnel temporaire à la Direction générale adjointe – développement durable, de prévoir au budget de fonctionnement de cette direction, un montant maximal de 125 000 \$ en 2014, de 250 000 \$ en 2015 et de 125 000 \$ en 2016.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-96

Lettre d'entente à intervenir avec des membres du personnel et l'Association des cadres de la Ville de Lévis

Réf. : [RH-2014-112](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision RH-2014-112, concernant le versement de montants compensatoires pour la gestion de projets.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-97

Participation des membres du conseil de la Ville au colloque annuel de la fondation Rues principales

Réf. : [DG-2014-112](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'autoriser le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau à participer au colloque annuel de la fondation Rues principales, le 24 septembre 2014 à Québec, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-98

Acquisition d'une servitude d'aqueduc et d'égouts sur les lots 5 464 765 et autres du cadastre du Québec et engagement de la Ville (projet de développement commercial, secteur Saint-Romuald)

Réf. : [BP-2014-001](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

Sous réserve de la confirmation du Bureau de projets à l'effet que la réception définitive des travaux municipaux prévus à l'entente faisant l'objet de la fiche de prise de décision BP-2014-001 à intervenir avec ce promoteur a été acceptée par la Ville, d'acquérir à titre gratuit une servitude d'aqueduc et d'égouts et de passage sur une partie des lots 5 464 765, 5 464 766, 5 464 767, 5 464 768 et 5 464 769 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par 9302-5658 Québec inc., et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

De s'engager auprès du ministère du Développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à entretenir les ouvrages de gestion des eaux pluviales prévues au projet de développement, soit l'unité de traitement des huiles et des sédiments qui sera aménagée sur une partie du lot 5 464 769 du cadastre du Québec et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien de ces ouvrages.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-99

Attribution du contrat pour la réalisation des travaux de revitalisation du secteur de la Traverse (quai Paquet et esplanade)

Réf. : [INF-GEN-2014-075-R-2](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'attribuer le contrat pour la réalisation des travaux de revitalisation du secteur de la Traverse (quai Paquet et Esplanade), (appel d'offres 2014-50-45) à Groupe macadam inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée et révisée à 14 147 966 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumissions, en enlevant les items mentionnés à la fiche de prise de décision INF-GEN-2014-075-R-2, et ce, conditionnellement :

- à l'obtention des certificats d'autorisation délivrés par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour la réalisation de ces travaux;
- au respect de la clause 24 *Enveloppe budgétaire* dans l'appel d'offre, soit une enveloppe budgétaire de 5 000 000 \$ pour 2014.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-07-00

Décret des travaux relatifs au projet de bouclage de la conduite d'aqueduc sur le chemin du Fleuve (secteur Saint-Romuald)

Réf. : [INF-GEN-2014-079](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De décréter les travaux relatifs au projet de bouclage de la conduite d'aqueduc sur le chemin du Fleuve (secteur Saint-Romuald), tels qu'ils sont décrits à la fiche de prise de décision INF-GEN-2014-079.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-07-01

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2014-07-02

Félicitations à madame Brigitte Duchesneau

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé à l'unanimité

De féliciter madame Brigitte Duchesneau, membre du conseil de la Ville, pour ses 20 années d'implication au sein du conseil d'administration de l'Anglicane, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-07-03

Condoléances à monsieur le maire Gilles Lehouillier

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé à l'unanimité

De transmettre les plus sincères condoléances des membres du conseil de la Ville à monsieur le maire Gilles Lehouillier à la suite du décès de sa mère et de souligner l'excellence des soins offerts à cette dame par la Maison de soins palliatifs du littoral.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-07-04

Période de questions

Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2014-07-05

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

À 22 heures 45, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, assistante-greffière
